



# ASSOCIATION MAIRES SANS FRONTIÈRES DU PAYS DU PÉRIGORD VERT

7, rue des Mobiles de Coulmiers – 24600 RIBÉRAC  
Tél : 05.53.92.41.51 – Fax : 05.53.90.46.96

## Compte rendu de l'Assemblée Générale du 30 Septembre 2011

**Président :** Rémy TERRIENNE  
**Trésorier :** Jean-Marcel BEAU  
**Secrétaire :** Josy MERCIER

**Personnes présentes :** Mmes Mrs Rémy TERRIENNE, Président – Jocelyne MERCIER – Jean-Marcel BEAU - Alain DIEUAIDE – Bernard GILLIBERT - Huguette LORIN – Yvette VINCENT – Claude LAPRADE – Élisabeth SMITS – Annie VALLADE – Denise CORTES – Serge OLIVIER – Michel RAGOUT - Nicole et Francis GERVAISE – Chantal COMTE – Marie-Rose LAMON – Marie-Christine DUPUY – Viviane ROUCHAUD – Patrice BAUQUE – Gérard RICHARD - Annie DE LA IGLESIA – Philippe DUBOURG – Robert et Jeanine MALARET – Nicole COULAUD – Danielle BOUSQUET – Chantal DUBREUIL - Gérard VENDENABELLE – Annabelle MERCIER.

**Excusés :** Mmes Mrs Rolland TORRES – Monique BAGOUET – Bernard BREGERAS – Jean-Pierre CHAUMETTE – Michel LORIN – Josette COLLEU – Pascale ROUSSIE-NADAL – Pascal DUPUY - Dominique LAVERGNE - Julien TERRIENNE - Nadine DIGNAC – Claude VISSÉ – Michel SION – Anne-Marie HARRISON – Pierre LACHAIZE - Joël CONSTANT – Chantal DARIAS – Allain TRICOIRE - Anne-Marie BOMPART PATCHINE.

### **Ordre du jour :**

- Compte rendu des actions menées en 2010-2011
- Point sur l'état des finances de l'association
- Fixation de la participation des collectivités et des adhérents
- Étude des demandes en cours
- Questions diverses.

Le Président ouvre la séance et souhaite la bienvenue aux membres et les remercie de leur présence.

Il en profite pour présenter Issa BARRO, actuellement de passage en Dordogne. Issa BARRO est notre interlocuteur à SOKONE. Il est responsable depuis plusieurs années du développement touristique régional. C'est par son intermédiaire que nous avons pu mener à bien les diverses actions entreprises dans les villages sénégalais, alors que les relations avec l'ancienne municipalité étaient en stand-by. C'est également lui qui nous héberge à l'Hôtel CAIMAN à Sokone, et réalise le programme de notre séjour, lors de nos voyages.

Avant de passer à l'ordre du jour Monsieur le Président demande à l'assemblée de se prononcer sur le procès verbal de la réunion du CA du 11/02/2011, qui a été envoyé le 17/02/2011 et pour lequel nous n'avons reçu aucune observation. Le Procès-verbal est adopté à l'unanimité.

### **COMPTE RENDU DES ACTIONS MENÉES EN 2010-2011 , comme évoqué lors de l'Assemblée Générale du 11/02/2011 :**

#### **.1 MEDECINS DU MONDE MAYOTTE – FAUTEUIL POUR ENFANT HANDICAPÉ.**

Il s'agit d'un fauteuil poussette BUGGY MAJOR avec harnais de maintiens. Le coût est de 616,30 € conformément à la facture R.H.M. Mayotte du 28/02/11. Cette somme a été versée le 02/03/2011

#### **.2 ARRIVEE A SOKONE – DISTRIBUTION DES DONS QUE NOUS AVONS EMMENÉS**

Pour information Monsieur le Président rappelle à l'assemblée que lors du voyage des 18 adhérents, en début d'année, c'est près de 450 Kg de produits que nous acheminons dans nos valises. Il s'agit de produits d'hygiène, de lunettes, des fournitures scolaires, des peluches, des produits de premiers secours, et des

médicaments qui sont remis à l'hôpital de Sokone. Cette année nous avons également emportés des équipements complets de foot, remis gracieusement par des clubs ribéracois. Tous ces produits sont récoltés ou achetés par les participants au voyage. Au lendemain de notre arrivée, nous passons une matinée, à trier, répertorier tous ces produits qui sont distribuer dans des villages et cases de santé de brousse. Même si financièrement cela n'engage pas l'association, cela peut figurer dans ses actions, car il s'agit d'une opération non négligeable.

### .3 FORMATION DES MARAICHERS DE M'BELLANE

Pour faire suite à l'action du jardin maraîcher, il a été décidé de faire suivre une formation afin de rentabiliser ces jardins. Une convention a été passée avec AGRICONSUL / CDFAT pour la formation de 10 femmes durant la période du 21 au 28 mars 2011. Le montant de cette opération a été de 1 000 €. MSF a versé 900 € le 23/03/2011 pour l'achat de matériel de jardinage et la formation. Les 100 € restants sont la participation d'Issa BARRO.

### .4 PONT DE SOKONE – LIMANE

DEVIS ESTIMATIF POUR LA REPARATION DU PONT DE LIMANE – N'DANGANE A SOKONE							
N°	DÉSIGNATION	UNITÉ	QUANTITÉ	P.UNITAIRE	P.TOTAL		MSF
					CFA	€	Versement
<b>1 INSTALLATION DE CHANTIER</b>							
1.1	Amenée et replis du matériel	ft	1	783985	783 985	1 195,18 €	
<b>2 REPARATION DU PONT</b>							
2.1	F&P de chevron 15x15 ou 20x20 poteaux du pont pièce N°1						
2.2	en consolidation des supports	m3	4,5	490000	2 205 000	3 361,50 €	
2.3	F&P de madrier 8x22 Pièce N° 2	m3	3,9	490000	1 911 000	2 913,30 €	
2.4	F&P de bastaing 8X15 pièce N°3	m3	4	490000	1 960 000	2 988,00 €	
2.5	F&P de bastaing 8X15 pièce N°4	m3	0,6	490000	294 000	448,20 €	
2.6	F&P de planche 1 trait en bois rouge ou similaire pièce N°5	m3	3,9	490000	1 911 000	2 913,30 €	
2.7	F&P de chevron 8X8 pièce N°7	m3	1,9	490000	931 000	1 419,30 €	
<b>TOTAL REPARATION SOMMAIRE</b>					<b>9 995 985</b>	<b>15 238,78 €</b>	
A DEDUIRE ACOMPTE N° 1				20,00%	1 999 197	3 047,76 €	3 000,00 €
A DEDUIRE ACOMPTE N° 2				30,00%	2 998 796	4 571,64 €	4 500,00 €
A DEDUIRE ACOMPTE N° 3				30,00%	2 998 796	4 571,64 €	4 500,00 €
A DEDUIRE ACOMPTE N° 4				10,00%	999 598	1 523,88 €	1 500,00 €
<b>MONTANT TOTAL DEFINITIF</b>					<b>8 996 387</b>	<b>13 714,90 €</b>	<b>13 500,00 €</b>

Monsieur le Président indique que l'on reviendra sur cette opération dans le cadre des demandes en cours. En effet comme nous pouvons le constater sur le diaporama les travaux ont été réalisés très sérieusement. Le pont a été entièrement refait et a été surélevé pour être accessible même en marée haute. De ce fait la longueur est supérieure de 40 m à celle prévue dans le projet. Il conviendra donc de se prononcer une sur tranche complémentaire.

### .5 TRANSFERT DES MOBYLETTES – DEFINIR LA REPARTITION DES 7 MOBYLETTES

Depuis 2003 que cette action a débuté, les mobylettes sont enfin arrivées à Sokone. Jean-Pierre MOREAU nous a réservé, pour les pièces des 7 mobylettes, 1/3 du container qu'il a fait partir pour Dakar courant mai. Le coût du transport et les frais de dédouanement sont de 577,50 €. Ensuite Issa BARRO s'est proposé de transférer gracieusement ces pièces de Dakar à Sokone. Pour le remontage des mobylettes, nous avons sollicité un mécanicien sur place, Mr Momade Mbow, à qui nous avons réglé la somme de 199 000 cfa, soit 303,37 € ramené à 300 €. Cette somme sera versée dans les prochains jours.

La répartition de ces mobylettes serait la suivante :

- 1 pour le poste de santé Medina JDIKOYE communauté rurale de Keur saloum Diané
- 1 pour le poste de santé de felane communauté rural de Djilor
- 1 pour l'École de SIMON Dien communauté rural de Niore alssane Tall
- 4 à la disposition de la Mairie de SOKONE qui devra nous fournir sa liste pour validation.

Avant d'aborder la suite de l'ordre du jour, Monsieur le Président demande s'il y a des questions quant à la présentation des actions 2010-2011.

N'ayant aucune observation, l'assemblée valide à l'unanimité ces opérations.

## POINT SUR L'ÉTAT DES FINANCES DE L'ASSOCIATION :

- BILAN AU 30/09/11. Jean-Marcel BEAU trésorier présente le bilan de l'association à la date du 30/09/2011

### BALANCE EXERCICE 2011

au 30/09/11

COMPTE	LIBELLES	DEBIT	CREDIT
<b>Dépenses</b>			
616000	Primes d'assurances		
624110	Voyage au Sénégal (acompte Air France) 2011	26 848,85	
	Subventions pour les actions		
657408	Action Pont de Limane	9 041,78	
657409	Médecins du Monde Mayotte (achat fauteuil)	616,30	
657410	M'Bellane – formation des maraichers	900,00	
657411	Mobylettes – transport	577,50	
658000	Charges diverses		
660000	Charges financières (frais virement international)		
<b>Recettes</b>			
701050	Cotisations des individuels		811,00
701110	solde des participants voyage 2011		14 213,77
747400	Subvention des Communes		1 428,00
747405	Subvention partenariat : France télécom		2 000,00
	Odyssée Informatique		
	SO GE DO		
	Conseil Général		
777000	Produits financiers – Remboursement frais virement international		47,80
777000	Produits financiers – Intérêts		
771300	Dons		
	<b>TOTAUX</b>	<b>37 984,43</b>	<b>18 500,57</b>
	<b>Résultat exercice 2011 :</b>	<b>-19 483,86</b>	
	<b>Report résultat antérieur : excédent</b>	<b>35 022,97</b>	
	<b>EXCEDENT GLOBAL DE CLOTURE</b>	<b>15 539,11</b>	

### DISPONIBILITÉ AU 30-09-11

COMPTE COURANT	66,87
COMPTE SUR CSL	287,10
COMPTE SUR LIVRET A	15 093,14
CAISSE	92,00
<b>TOTAL</b>	<b>15 539,11</b>

### RESULTAT CONSOLIDÉ

	15 539,11
Assurance RC environ	-200,00
Pont de Limane – tranche complémentaire	
Remontage des mobylettes	-300,00
Passerelle de N'DORONG	
<b>TOTAL CONSOLIDÉ</b>	<b>15 039,11</b>

- POINT SUR LA PARTICIPATION FINANCIERE DES ADHERENTS POUR LE VOYAGE 2011

**VOYAGE DU 24 Mars au 09 Avril 2011**

NOM	TRANSPORT				SEJOUR			Cotis. 2011	TOTAL DEPENSES	VERSEMENTS				TOTAL RECETTES	solde à percevoir
	Bus Rc/Ex	Assurance Annulation	Avion + frais AF	Surcharge fuel	Médicament PALU	Boissons Groupe	Hébergement			1er acompte	2e acompte	3e acompte	Solde		
BEAU Jean-Marcel	42,40	30,00	270,00	402,78	66,50		850,00	déjà versée	1 661,68	400,00	400,00	400,00	461,68	1 661,68	0,00
BOUSQUET Danielle	42,40	30,00	270,00	402,78	29,00		850,00	23,00	1 647,18	400,00	400,00	400,00	447,18	1 647,18	0,00
COMTE Chantal	42,40	30,00	270,00	402,78	66,50		850,00	23,00	1 684,68	400,00	400,00	400,00	484,68	1 684,68	0,00
COULAUD Nicole	42,40	30,00	270,00	402,78	66,50		850,00	23,00	1 684,68	400,00	400,00	400,00	484,68	1 684,68	0,00
DIEUAIDE Alain	42,40	30,00	270,00	402,78	66,50		850,00	23,00	1 684,68	400,00	400,00	400,00	484,97	1 684,97	-0,29
DIGNAC Nadine		30,00	270,00	402,78	66,50		850,00	23,00	1 642,28	400,00	400,00	400,00	442,28	1 642,28	0,00
DUBREUIL Chantal	42,40	30,00	270,00	402,78	29,00		850,00	23,00	1 647,18	400,00	400,00	400,00	447,18	1 647,18	0,00
LAVERGNE Dominique	42,40	30,00	270,00	402,78	66,50		850,00	23,00	1 684,68	400,00	400,00	400,00	484,68	1 684,68	0,00
LORIN Huguette	42,40	30,00	270,00	402,78	29,00		850,00	23,00	1 647,18	400,00	400,00	400,00	447,18	1 647,18	0,00
MALARET Jeannine	42,40	30,00	270,00	402,78				23,00	768,18	400,00	350,00	20,00		770,00	-1,82
MALARET Robert	42,40	30,00	270,00	402,78				23,00	768,18	400,00	350,00	20,00		770,00	-1,82
MERCIER Annabelle	42,40	30,00	270,00	402,78	66,50		850,00	23,00	1 684,68	400,00	500,00	400,00	384,68	1 684,68	0,00
MERCIER Jocelyne	42,40	30,00	270,00	402,78	66,50		850,00	23,00	1 684,68	400,00	400,00	500,00	384,68	1 684,68	0,00
SION Michel	42,40	30,00	270,00	402,78	29,00		850,00	23,00	1 647,18	400,00	1 233,97	13,21		1 647,18	0,00
TERRIENNE Julien	42,40	30,00	270,00	402,78	29,00		850,00	déjà versée	1 624,18	400,00	400,00	400,00	424,18	1 624,18	0,00
TERRIENNE Rémy	42,40	30,00	270,00	402,78	29,00		850,00	23,00	1 647,18	400,00	400,00	400,00	447,18	1 647,18	0,00
VENDENABELLE Gérard	42,40	30,00	270,00	402,78	66,50		850,00	23,00	1 684,68	400,00	400,00	400,00	484,68	1 684,68	0,00
VISSE Claude	42,40	30,00	270,00	402,78	66,50		850,00	déjà versée	1 661,68	400,00	800,00	448,47	13,21	1 661,68	0,00
<b>TOTAUX</b>	<b>720,80</b>	<b>540,00</b>	<b>4 860,00</b>	<b>7 250,04</b>	<b>839,00</b>	<b>0,00</b>	<b>13 600,00</b>	<b>345,00</b>	<b>28 154,84</b>	<b>7 200,00</b>	<b>8 433,97</b>	<b>6 201,68</b>	<b>6 323,12</b>	<b>28 158,77</b>	<b>-3,93</b>

Le bilan financier au 30/09/2011 et l'état de participation des adhérents au voyage de 2011, sont adoptés à l'unanimité.

**FIXATION DE LA PARTICIPATION DES COLLECTIVITÉS ET DES ADHÉRENTS À COMPTER DE 2012**

**1°) COLLECTIVITÉS**

Monsieur le Président indique que depuis 2009 la cotisation des communes est de 0,20 € par habitant selon le recensement de la population par habitant. Il convient de fixer aujourd'hui le montant de la cotisation pour 2012. Monsieur le Président indique que deux communes se sont retirées, savoir Jumilhac Le Grand et Tocane St Apre. Après discussions, il est décidé de maintenir à 0,20 € par habitant le montant de la subvention des communes, sachant que celles-ci sont de plus en plus sollicitées et que les budgets ne sont malheureusement pas extensibles.

Une question est posée de savoir si, compte tenu du retrait de Jumilhac Le Grand, l'intitulé de l'association, qui avait été modifié lors de leur adhésion, ne pourrait pas revenir à sa première appellation, savoir Maires Sans Frontières du Ribéracois et non Maires Sans Frontières du Pays du Périgord vert. Après discussions, il semble que si nous voulons essayer d'élargir notre association à d'autres communes du secteur, il serait plus judicieux de maintenir l'intitulé de « Maires Sans Frontières du Pays du Périgord Vert ».

**2°) INDIVIDUELS.**

La cotisation des individuels est de 23 € depuis 2005. Après discussions il est décidé, à l'unanimité de fixer la contribution des individuels à 25 €.

**ÉTUDE DES DEMANDES EN COURS :**

▲ **PONT SOKONE – LIMANE – TRANCHE COMPLEMENTAIRE**

Comme évoqué en début de séance lors de la présentation de la première tranche de travaux de ce pont, Monsieur EL HADJI M. SENE, Maire de SOKONE, nous a adressé une demande de financement pour une tranche complémentaire afin de terminer dans de bonnes conditions la réalisation de cet ouvrage. Monsieur le Président indique

qu'effectivement il s'agirait de poursuivre une opération importante pour les populations sokonoises. Il propose de contacter le Département pour solliciter une subvention complémentaire et indique que le financement de cette nouvelle tranche pour être le suivant :

<b>DEVIS ESTIMATIF POUR L'EXTENSION DU PONT DE LIMANE – N'DANGANE A SOKONE</b>						
<b>TRANCHE COMPLEMENTAIRE</b>						
<b>N°</b>	<b>DÉSIGNATION</b>	<b>UNITÉ</b>	<b>QUANTITÉ</b>	<b>P.UNITAIRE</b>	<b>P.TOTAL</b>	
					<b>CFA</b>	<b>€</b>
<b>1 INSTALLATION DE CHANTIER</b>						
1.1	Amenée et replis du matériel	ft	1	500 000	500 000	762,25 €
<b>2 CONSTRUCTION DU PONT SUR 10 ml x 4 ml de LARGE</b>						
2.1	F&P de chevron 15x15 ou 20x20 poteaux du pont pièce N°1					
2.2	en consolidation des supports long 3 m	U	15	35 000	525 000	800,36 €
2.3	F&P de madrier 8x22 Pièce N° 2 long 3,5 m	U	20	35 000	700 000	1 067,14 €
2.4	F&P de bastaing 8x15 pièce N°3 long 4 m	U	13	35 000	455 000	693,64 €
2.5	F&P de bastaing 8x15 pièce N°4 long 3,5 m	U	10	35 000	350 000	533,57 €
2.6	F&P de planche 1 trait en bois rouge ou similaire pièce N°5	U	30	26 800	804 000	1 225,69 €
2.7	F&P de chevron 8x8 pièce N°7	U	50	12 800	640 000	975,67 €
<b>TOTAL EXTENSION PONT</b>					<b>3 974 000</b>	<b>6 058,32 €</b>
<b>3 RENBLAIS COMPACT SUR 580 ml x 4 ml de large</b>						
3.1	F&P de remblais latéritique descente pont côté N'DANGANE	m3	45	13 580	611 100	931,62 €
<b>TOTAL RENBLAIS</b>					<b>611 100</b>	<b>931,62 €</b>
<b>4 POSE DE PERRE MACONNE</b>						
					0	0,00 €
4.1	F&P de pétré maçonné pour blocage remblais	m²	55	7 800	429 000	654,01 €
<b>TOTAL PETRES MACONNES</b>					<b>429 000</b>	<b>654,01 €</b>
<b>MONTANT TOTAL TRAVAUX EXTENSION</b>					<b>5 014 100</b>	<b>7 643,95 €</b>

### FINANCEMENT DE L'OPERATION

1ère TRANCHE	TRAVAUX		SUBVENTION		RELIQUAT SUBVENTION
	PREVISION	REALISATION	PREVISION	REALISATION	
	16 800,00 €	15 238,78 €	14 800,00 €	13 500,00 €	1 300,00 €
Tranche complémentaire	7 650,00 €				

### PROPOSITION DE FINANCEMENT POUR LA TRANCHE COMPLEMENTAIRE

Travaux :	7 650 €	
* Subvention MSF : Reliquat 1ère tranche :		1 300 €
Nouvelle subvention 2011-2012		
à soumettre à l'assemblée		2 000 €
*Subvention du Département à solliciter		2 800 €
*Contrepartie collectivités Sokone - Toubacouta		1 550 €
	<u>7 650 €</u>	<u>7 650 €</u>

A l'unanimité des membres présents, il est décidé le principe de retenir cette tranche complémentaire et de solliciter la participation la plus large possible du Département.

### ▲ PASSERELLE DE N'DORONG

Lorsque nous effectuons nos voyages, nous avons l'habitude d'aller voir la réalisation des actions que nous finançons et aussi de se rendre compte de projets qui pourraient être envisagés dans le cadre de nos compétences. Lors de notre séjour en début d'année, nous avons été sollicités pour un projet dont vous trouverez ci-joint le détail :

N'DORONG SÉRÉRE est un village situé à 12 km au nord de SOKONE dans la communauté rurale de DIOSSONG et dans l'arrondissement de DJILOR. Cette localité avoisine avec beaucoup de villages tels que N'DIOGONE, TALLÈNE, KEUR, MBAYE MATY, N'DIADIAYE SÉRÉRE, N'DIADIAYE WOLOF, YERWAGUÉ,

BAYÉ, GOUDÈME, FELLANE, KEUR WA, PENDA, N'DIOMNDY, SADIOGA, LAAMBAYE, KEUR SECKOU, N'DORONG WOLOF.

Ainsi, de par leurs potentialités qui activent dans agriculture et le commerce, le problème d'infrastructures routières constitue leur souci majeur. En effet, ce mal de déplacement surtout en hivernage qui retarde leurs activités de commerce concerne une passerelle longeant sur une distance de quatre-vingt mètres (80m). Ses dimensions sont : Longueur de 5m, largeur de 3,5m et hauteur de 2,10m.

Pour ce faire, la population exprime sa ferme volonté d'apporter une main d'œuvre forte et un volume de huit cents mètres cube de terre afin de pouvoir relancer leurs activités et œuvrer pour la promotion du tourisme.

Voici le Devis estimatif :

QUANTITE	DESIGNATION	PRIX UNITAIRE	PRIX TOTAL
02	Camion de 22 m3 de béton	480 000	960 000
05	Tonnes de ciment	100000	500 000
500 Kg	Defern <sup>0</sup> 12	58000	290000
300 Kg	De fer n° 08	46000	138000
200 Kg	De fer n° 06	59000	118000
02	Rouleaux traille soudé	175 000	350000
5Kg	Fil de fer	1000	5000
05	Tôles à coffrage	15000	75000
30 litres	De bois d'eucalyptus sera fourni par les villages		
300 ch	Charge de sable en charrettes sera fourni par les villages		
500 m3	Remblais et raccordements de la passerelle. La main d'œuvre est prise en charge par les villages		
	TOTAL:		2 436 000 cfa

## PROPOSITION DE FINANCEMENT

Travaux : 2 436 000 cfa, soit 3 713,66 € arrondi à 3 800 €

- ▲ Subvention MSF : Nouvelle subvention 2011-2012 à soumettre à l'assemblée
- ▲ Subvention du Département à solliciter
- ▲ Contrepartie collectivités (main d'œuvre -fourniture du bois, terre, sable) compris dans le devis.

A l'unanimité, il est décidé un accord de principe pour la réalisation de cette opération et de solliciter le Département pour une subvention, soit en 2011, soit en 2012 la plus large possible.

### **RENOUVELLEMENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION ET DU BUREAU POUR LA PÉRIODE DU 01/01/2011 AU 31/12/2013**

Le Conseil d'Administration et le Bureau sont à renouvelés depuis le 01 janvier 2011.

Après présentation de la composition du conseil d'administration et du bureau, sont élus à l'unanimité les membres suivants :

# CONSEIL D'ADMINISTRATION ET BUREAU

selon l'article 9 des statuts en date  
du 28 Mai 2008

MANDATURE DU 01/01/2011 au 31/12/2013

## COMPOSITION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION :

<b>ALLEMANS</b>	TRICOIRE	Alain
	DUBOIS	Claude
<b>BERTRIC BUREE</b>	BERRY	Claude Régis
	LE DOEUFF	Nathalie
<b>COMBERANCHE EPELUCHE</b>	OLIVIER	Serge
	COULOUME	Francine
<b>GRAND-BRASSAC</b>	CORTES	Denise
	LACOSTE	Vincent
<b>LA CHAPELLE GRESIGNAC</b>	VALLADE	Annie
	SMITS	Élisabeth
<b>LISLE</b>	CONSTANT	Joël
	RONSE	Bernard
<b>PONTEYRAUD</b>	BEAU	Jean-Marcel
	RAGOUT	Michel
<b>RIBERAC</b>	TERRIENNE	Rémy
	LORIN	Huguette
<b>SIORAC DE R</b>	CHAUMETTE	Jean-Pierre
	BREGERAS	Bernard
<b>ST MARTIN DE RIBERAC</b>	BAUQUÉ	Patrice
	VINCENT	Yvette
<b>ST PARDOUX DE DRÔNE</b>	MALEPLATE	Ophélie
	PERRUCHAUD	Samantha
<b>ST SULPICE DE ROUMAGNAC</b>	DUBOURG	Philippe
	DE LA IGLESIA	Annie
<b>ST VICTOR</b>	ROUCHAUD	Viviane
	BOISSEL	Gisèle
<b>ST PRIVAT DE PRES</b>	HARRISON	Anne-Marie
	BOMPART-PATCHINE	Nathalie
<b>VANXAINS</b>	GIROUX	Gilles
	LAURENT	Henri Pascal
<b>VILLETUREIX</b>	TORRES	Rolland
	LAPRADE	Claude

### 1°) Membres actifs constitutifs

#### b) 5 Membres élus parmi les membres associés

Alain DIEUAIDE - ALLEMANS  
Jocelyne MERCIER - RIBERAC  
Francis GERVAISE- ST MARTIN DE RIBERAC  
Bernard GILLIBERT - RIBERAC  
Marie-Christine DUPUY - ALLEMANS

## 2°) BUREAU

Le Conseil d'administration procède à la mise en place du Bureau. Ont été nommés au poste de :

Président	Rémy TERRIENNE
Vice-Président	Alain DIEUAIDE
Trésorier	Jean-Marcel BEAU
Trésorier Adjoint	Francis GERVAISE
Secrétaire	Jocelyne MERCIER
Secrétaire Adjoint	Huguette LORIN
Membres	Marie-Christine DUPUY Joël CONSTANT Régis BERRY

### – **QUESTIONS DIVERSES.**

–

Aucune autre intervention n'ayant lieu, Monsieur le Président remercie l'assemblée, lève la séance et invite les membres au verre de l'amitié.

**LE PRESIDENT,**



**Rémy TERRIENNE.**

**LE TRESORIER,**



**Jean-Marcel BEAU.**

**LA SECRETAIRE**



**Jocelyne MERCIER**